

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au directeur de la Compagnie chanvrière et linière, 21 août 1876](#)

Jean-Baptiste André Godin au directeur de la Compagnie chanvrière et linière, 21 août 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 2 p. (50r, 51v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au directeur de la Compagnie chanvrière et linière, 21 août 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49096>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 août 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Compagnie chanvrière et linière](#)

Lieu de destinationVaugenlieu (Oise)
Scripteur / Sriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméLe directeur de la Compagnie chanvrière et linière a demandé le 1er août à Godin des renseignements sur l'économat du Familistère. Il lui explique que jusqu'ici, il s'agit d'un ensemble de magasins gérés pour son compte. Il lui suggère de venir au Familistère. Il l'informe qu'il va se rendre à la session du conseil général, mais qu'il peut venir en son absence.

Mots-clés

[Familistère](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées[Conseil général de l'Aisne](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024
